



COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 20 mai 2026

Table ronde de Bercy – Avenir de Fibre Excellence

À l'issue de la table ronde organisée à Bercy autour de l'avenir des sites Fibre Excellence de Tarascon et Saint-Gaudens, les organisations syndicales alertent solennellement sur l'extrême gravité de la situation industrielle et sociale.

À quelques semaines de l'échéance fixée par le tribunal de commerce au 17 juin 2026, le risque de liquidation judiciaire est désormais réel. Sans intervention immédiate, ce ne sont pas seulement plusieurs centaines d'emplois directs qui disparaîtraient, mais également tout un pan stratégique de la filière industrielle française.

Les représentants des salariés ont rappelé qu'une injection urgente de 20 millions d'euros par site est indispensable afin de permettre le redémarrage des installations et d'éviter un arrêt industriel irréversible. Les échanges ont notamment porté sur :

- la diversification des productions vers la pâte Fluff et d'autres pâtes à forte valeur ajoutée
- la reconquête d'une souveraineté industrielle française et européenne
- les perspectives de reprise industrielle et de sécurisation des approvisionnements.

Une expertise technique et industrielle, demandée par le ministre de l'Industrie, devra être rendue sous 48 à 72 heures. Une visioconférence réunissant le ministre de l'Industrie, les Régions, l'intersyndicale et la SAS se tiendra ce week-end.

Le ministre a indiqué avoir pris contact avec une dizaine d'industriels. Parmi eux, un industriel suédois manifesterait un intérêt sérieux dans une logique de sécurisation de ses approvisionnements européens. Il a également été confirmé que la revalorisation de 20 % du MWh serait inscrite dans le projet de loi de finances 2027 et que les 150 M€ sont toujours d'actualité pour un repreneur avec un projet solide et d'avenir.

Les organisations syndicales demandent désormais :

- **une expertise comparative immédiate des deux projets afin de construire une solution industrielle crédible et attractive pour les repreneurs ;**
- **la formalisation écrite des engagements de l'État concernant l'énergie et le soutien aux investissements ;**
- **la sécurisation durable des approvisionnements en bois avec l'ONF ;**
- **des mesures européennes contre le dumping environnemental et social lié aux importations massives de pâte sud-américaine attendues à l'horizon 2029.**

Les représentants des salariés rappellent également que l'inaction aurait un coût environnemental majeur: En cas de liquidation, la dépollution des sites pourrait représenter près de 500 millions d'euros pour la collectivité.

Les Régions Occitanie et Sud ont confirmé leur volonté d'accompagner une solution de reprise industrielle, y compris par une participation minoritaire au capital. Plusieurs pistes de repreneurs industriels sont

actuellement à l'étude. Les Régions travaillent également, avec la SAS, sur une solution alternative et projet compte tenu des délais très courts pour trouver un actionnaire. Cette solution permettrait de redémarrer nos usines et de disposer du temps nécessaire pour rechercher un investisseur ou un industriel et surtout d'éviter une liquidation.

Dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales demandent que toutes les options permettant de préserver l'outil industriel restent ouvertes, y compris l'hypothèse d'une nationalisation temporaire si celle-ci devait permettre d'éviter une destruction irréversible des capacités industrielles françaises.

Les salariés de Fibre Excellence ont déjà consenti d'importants sacrifices ces dernières années. Ils attendent désormais des décisions rapides et des actes concrets à la hauteur des enjeux industriels, sociaux et stratégiques pour la France.